



**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes



## LEADER 2023-2027

### GAL Auvergne-Rhône-Alpes Tarentaise Arlysère Maurienne

#### FICHE PROJET

#### Sentier multi-APN tour d'agglomération Fourneaux - Modane

Réf. appel à projet	AAP 1 tourisme sur l'opération "mettre en valeur et développer les activités de pleine nature"
Réf. objectifs	<b>Stratégique</b> : Encourager / faciliter la pratique du VTT – randonnée – trail auprès du grand public et de la population locale du fond de vallée <b>Opérationnel</b> : Requalifier puis valoriser le sentier de promenade du Replat et le parcours sportif qui relie les communes de Modane et Fourneaux

Date rédaction doc	26/08/2024	Planning prévisionnel projet	10/08/2022 au 10/08/2025
--------------------	------------	------------------------------	--------------------------

Porteur de projet (statut)	<b>Communauté de communes Haute Maurienne Vanoise - EPCI</b>		
<input type="checkbox"/> Tarentaise	<input type="checkbox"/> Arlysère	<input checked="" type="checkbox"/> Maurienne	
<input type="checkbox"/> Dimension communale	<input checked="" type="checkbox"/> Plusieurs communes	<input type="checkbox"/> SCoT	<input type="checkbox"/> Echelle GAL

Si le projet se situe à Albertville, joindre un argumentaire pour démontrer en quoi il bénéficie au territoire rural du GAL TAM. Si le projet vise l'AAP 3.1., justifier l'éligibilité « centre-bourg »

#### DESCRIPTIF DU PROJET

##### Contexte :

Depuis 2022, cette opération veut répondre à la volonté des communes de Fourneaux et Modane **d'élargir l'offre de balades à VTT ou à pied en fond de vallée.**

Il s'agit de créer un itinéraire en boucle départ / arrivée à l'Eglise de Fourneaux. Le parcours se veut compatible avec plusieurs types de randonnées non motorisées et relierait les deux versants de l'agglomération.

**Ce projet a été validé par les élus communautaires dans le cadre du programme d'aménagement VTT en H MV.** Il est donc considéré comme prioritaire pour la mise en lumière d'une offre locale encore trop confidentielle.

Le service Activités de Pleine Nature de la CCHMV coordonne la mise en œuvre pour parvenir à proposer un parcours qui **valoriserait les sentiers déjà existants et fortement utilisés par la population locale.** Des élus des deux communes ainsi que le club de VTT local (Union cycliste Vanoise) participent à toutes les phases de concertation.

Plusieurs repérages de terrain et simulations cartographiques ont été effectués pour aboutir à une validation collective en juin 2024. La phase de mise en œuvre peut maintenant être envisagée.

##### **Historique et avancement du projet :**

- Août 2022 → janvier 2023 = calibrage du projet – diagnostic de terrain *phase 1* - examen foncier
- Janvier 2023 → juin 2024 = diagnostic de terrain *phase 2* – signature des conventions de passage – validation du parcours
- Juin 2024 → septembre 2024 = Définition des besoins techniques et logistiques
- Octobre 2024 → mai 2025 = Mise en œuvre du parcours

*En annexe cartographie des parcours prévus*

### **Objectifs du projet**

- Proposer une offre APN lisible, qualitative aux visiteurs locaux et aux habitants permanents.
- Attirer différents types de pratiquants de niveau modeste
- Valoriser un site emblématique de l'agglomération (fort du Replaton)
- Faciliter la mobilité douce grâce à une randonnée accessible sans voiture ni bus ; directement depuis la gare de Modane

### **Action prévue**

- Entretien – sécurisation - balisage PDIPR de l'itinéraire (cf charte départementale commune à tous les itinéraires de compétence intercommunale en HMV) – création de panneaux « portes d'entrée » implantés sur les deux communes
- Intégration du descriptif du parcours pédestre dans le guide rando et trail HMV / intégration du parcours VTT dans le guide VTT HMV
- Raccordement du parcours avec le bike-park VTT prévu à l'Eglise de Fourneaux (projet en cours d'étude)
- Raccordement du parcours avec le balisage du GR5 et du chemin du Petit Bonheur

### **Public cible**

- Ce parcours est commun aux vététistes et aux pédestres sauf sur certains tronçons qui présentent des caractéristiques différenciantes (techniques ou sécuritaires). Il s'adresse à des pratiquants occasionnels à réguliers sans bagage technique spécifique. Il nécessite cependant d'être en bonne condition physique.
- Le tour d'agglomération est destiné à la population locale permanente ou saisonnière ainsi qu'aux touristes arrivant en gare de Modane et en recherche d'une première balade d'acclimatation.
- En référence à l'étude menée par l'OTHMV sur les ADN stations HMV, voici les personnes ciblées : Tribus authentiques (public famille) / Actifs sensation (jeunes en petits groupes constitués) / Terroirs et bons moments (séniors) / explorateurs insatiables (habitués outdoor en recherche d'un spot facile d'accès). Il s'agit d'un parcours polyvalent.

### **Résultats attendus** (« nous aurons réussi si »)

- = appropriation de l'itinéraire par les habitants et les élus : les usagers habitués se font ambassadeurs du parcours.
- Accroissement de fréquentation des pratiquants de tous types (inclusion sociale)
- Répartition des flux efficaces entre VTT et pédestres
- Emulation locale pour une communication et une valorisation active

## **REPONSES AUX CRITERES D'EVALUATION**

### **Prise en compte de la transition énergétique et écologique**

Parcours de mobilité douce à emprunter à vélo ou à pied directement depuis le cœur de ville

### **Valeur ajoutée par rapport à l'existant**

Clarification du balisage et des accès autorisés et pérennes. Sécurisation et amélioration du cheminement des usagers

### **Concertation, approche partenariale**

Projet impliquant systématiquement les élus des 2 communes concernées ainsi que le milieu associatif (club de vélo local)

**Innovation**

R.A.S

**Suivi-évaluation envisagés**

- Enquête de fréquentation sur site été 2026
- Suivi d'entretien annuel

**Effet levier de la subvention**

- Faciliter l'harmonisation d'un balisage conforme à la charte départementale → faciliter la lecture et le guidage des usagers
- Faciliter la réalisation des travaux d'entretien-sécurisation en année 0 → Amélioration de la qualité du parcours et structuration de l'offre APN de fond de vallée

**ASPECTS FINANCIERS****Type de dépenses**

X  Investissement                       Fonctionnement                       Investissement & fonctionnement

**Montant total prévisionnel (€ HT) : 32 179,10 €**

**Montant de dépenses éligibles présentées (€ HT) : 32 179,10 €**

Travaux d'équipement et de sécurisation de sentiers et pose de signalétique directionnelle : 19 910,00 €

Conception et fabrication de mobilier signalétique : 11 369,10 €

Conception et réalisation cartographique : 900,00 €

**Plan de financement prévisionnel (€ HT)**

FEADER (LEADER)	Autofinancement	TOTAL
80 %	20 %	100 %
25 743,28 €	6 435,82 €	32 179,10

*Version avant comité de programmation*

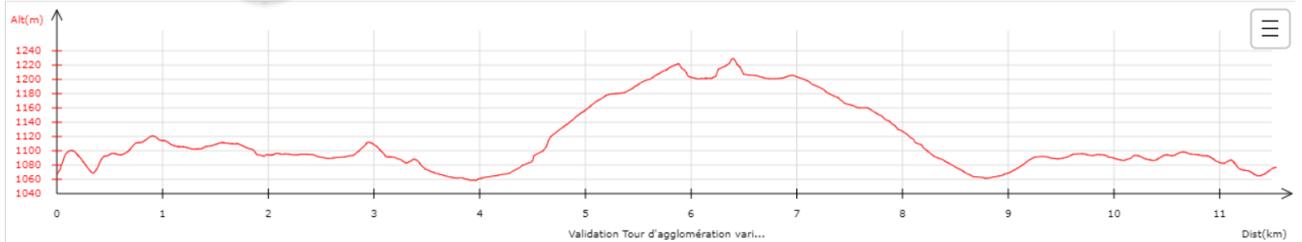
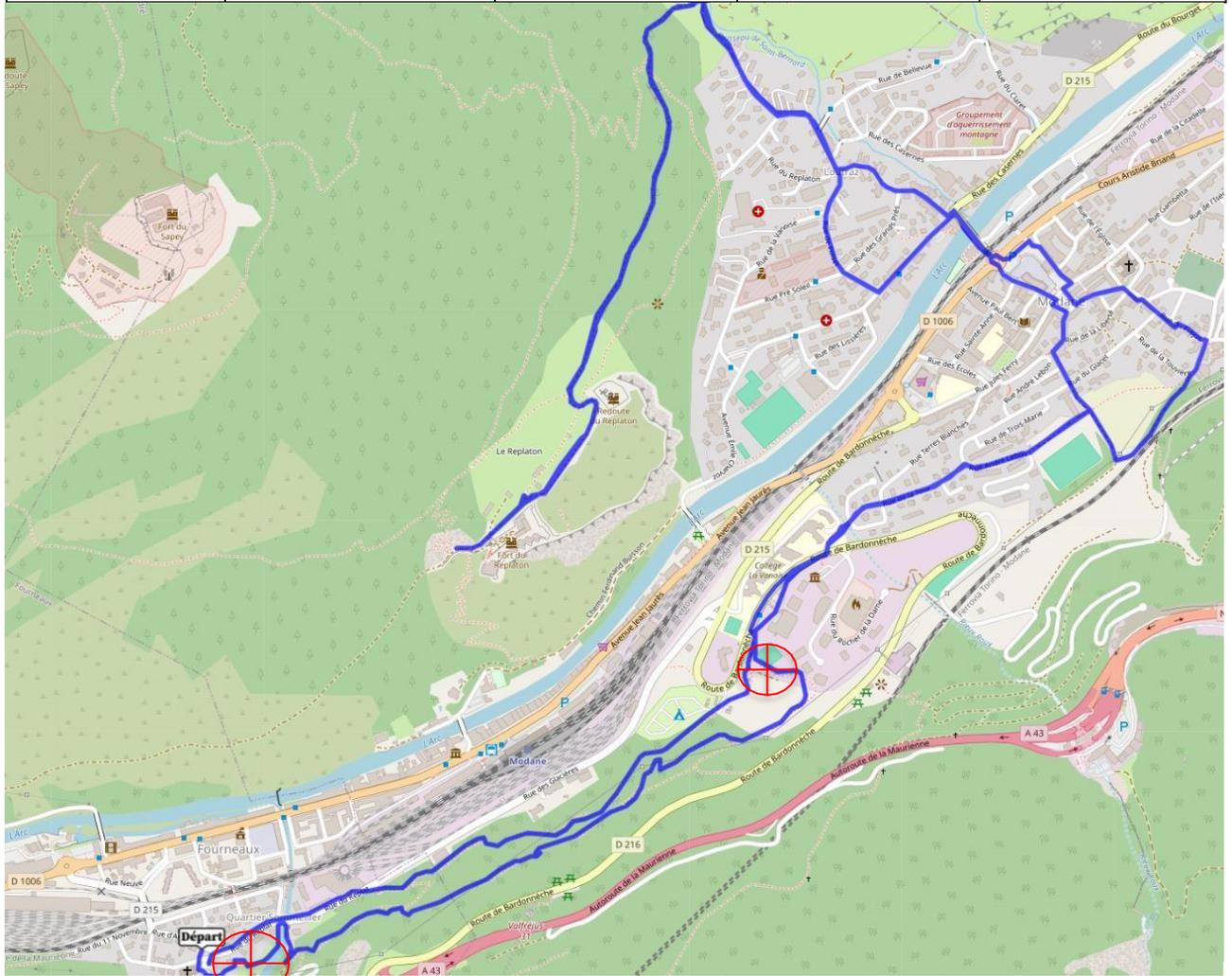
## ANNEXE : CARTOGRAPHIE DU PROJET D'ITINERAIRES



= tronçon nécessitant des travaux de création de chemin

### ➔ Parcours VTT

<b>Distance =</b> 12 km	<b>Dénivelé positif</b> + 350m	<b>Altitude maxi =</b> 1229m	<b>Durée estimée =</b> +/- 1h30	<b>Cotation calculée =</b> bleu
----------------------------	-----------------------------------	---------------------------------	------------------------------------	------------------------------------



## ANNEXE : CARTOGRAPHIE DU PROJET D'ITINERAIRES



= tronçon nécessitant des travaux de création de chemin

### ➔ Parcours rando pédestre / trail

Distance = 12 km	Dénivelé positif + 380m	Altitude maxi = 1259m	Rando +/- 3h30 Cotation = <b>bleu</b>	Trail +/- 2h Cotation = <b>2/5</b>
------------------	-------------------------	-----------------------	--	---------------------------------------

